

Sommaire

- ➔ Édito --- P02
- ➔ Présentation du Fonds SEA et chiffres clés --- P03
- ➔ La Gouvernance --- P05
- ➔ Bilan de l'année 2024 --- P06
- ➔ Partenariat FORLand --- P07
- ➔ Partenariat INAE --- P08
- ➔ Partenariat Bordeaux Mécènes Solidaires --- P09
- ➔ Bilan et projets BDNA --- P11
- ➔ La vie du Fonds --- P13
- ➔ Appel à projets 2025
« Soutien aux filières locales chanvre » --- P14



Édito



Lionel Epely,
*Président du Fonds SEA
pour la transition des territoires
Président de LISEA*

À mi-parcours de notre programme 2021-2026, le Fonds SEA accompagne désormais près de 65 projets sur l'ensemble des territoires traversés par LGV SEA. Grâce à l'expertise des membres des comités techniques*, nous avons construit des appels à projets qui répondent aux besoins des acteurs et aident à l'accélération de la transition écologique et solidaire. Plus de 1 million d'euros a déjà été versé aux porteurs de projet depuis 2021 dans le cadre de notre action. La diversité des projets et des acteurs accompagnés démontre le dynamisme des territoires et vient conforter notre volonté d'être à leurs côtés, dans le temps long, pour soutenir ces initiatives. En 2024, nous avons fait le choix de nous concentrer sur l'accompagnement des conventions de partenariat en cours, apportant ainsi le suivi nécessaire à chaque projet. Notre soutien aux territoires n'a cependant pas été totalement interrompu grâce à trois nouveaux partenariats qui viennent compléter le panel d'actions. Pour 2025, de nouvelles perspectives se dessinent, avec la construction d'un appel à projets visant le développement de filières locales autour du chanvre, réunissant ainsi nos deux thématiques phares : l'agriculture et le bâtiment.

*voir page 5 – La Gouvernance



Présentation



Le Fonds SEA pour la transition des territoires

Objectifs

Dans la continuité des engagements pris dès 2012 en faveur de la préservation de l'environnement et du progrès social, LISEA (concessionnaire) et MESEA (mainteneur) de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) continuent d'accompagner, via Le Fonds SEA, les territoires dans leur transition écologique et solidaire.

Créé en 2021, le Fonds SEA pour la transition des territoires est doté d'une enveloppe globale de 3,5 millions d'euros pour la période 2021-2026, provenant des dotations de LISEA et de MESEA. Ce fonds vise à soutenir les projets des territoires traversés par la LGV SEA* contribuant à :

- la préservation de la biodiversité ;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- l'insertion sociale et professionnelle.

* Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime et Gironde



Agriculture et bâtiment : Poursuite du soutien à deux secteurs d'activité à forts enjeux

En 2021, un premier appel à manifestation d'intérêt portant sur la transition agro-écologique et sur l'insertion professionnelle « Soutenir l'agriculture locale et durable » avait été lancé. Une deuxième édition en 2023 a ainsi permis le soutien de 26 projets additionnels, pour un montant total engagé sur cette thématique de 1,3 million d'euros.

Depuis 2022, le Fonds SEA porte également des actions en faveur de la transition écologique et solidaire dans le secteur du bâtiment. Les projets soutenus visent la conception de projets de construction ou de réhabilitation durables via la démarche BDNA (Bâtiments Durables Nouvelle-Aquitaine) ou encore portent sur le développement de l'économie circulaire et le réemploi des matériaux par les structures de l'insertion par l'activité économique. 1 million d'euros a été alloué à cette thématique.

En 2024, le Fonds SEA a lancé de nouveaux partenariats pour renforcer son soutien aux territoires, en collaboration avec des acteurs ancrés localement.



63 PROJETS SOUTENUS PAR LE FONDS SEA DEPUIS 2021

- X Agriculture**
Projets lauréats (2021 et 2023) "Soutenir l'agriculture locale et durable"
- X Economie circulaire et réemploi des matériaux du bâtiment**
Projets lauréats (2022) "Soutenir les SIAE dans le développement de l'économie circulaire et réemploi des matériaux du bâtiment"
- X Bâtiment BDNA**
Projets lauréats "Bâtiments Durables Nouvelle-Aquitaine" (BDNA)
- X Projets partenaires**
Partenariats portant sur la recherche, les solidarités sur les territoires ou encore la formation et la montée en compétence.

Chiffres clés

Activité

ACTIVITÉ 2024

240 000 €

engagés à travers 3 projets partenaires portant sur la recherche en agroécologie, les solidarités en faveur des plus démunis ou encore la montée en compétence et la formation des SIAE

DEPUIS 2021

2,3 millions €

alloués au financement des projets

63

projets soutenus

Plus de **1 million €**

déjà versé aux porteurs de projets dans le cadre de conventions de partenariat pluriannuelles

Impact depuis 2021*

23

projets visant la préservation de la biodiversité

25

projets visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre des secteurs de l'agriculture ou du bâtiment

22

projets visant le renforcement des filières locales et vente en circuit court (thème agriculture, alimentation)

Près de **700 000 €**

alloués à des actions visant le renforcement des modèles des structures d'insertion par l'activité économique

227

personnes aidées en parcours d'insertion

250

personnes formées dans le cadre des projets soutenus (montée en compétences techniques, sensibilisation aux enjeux de transition écologique)

7

emplois créés spécifiquement dans le cadre des projets soutenus

**données réelles ou prévisionnelles des projets*



La Gouvernance

Pour mener à bien ses actions, le Fonds SEA pour la transition des territoires s'appuie sur un Conseil d'administration constitué des représentants de LISEA et de ses actionnaires (MERIDIAM, VINCI Concessions, la Caisse des Dépôts et Consignations), de MESEA, de la Fondation VINCI pour la Cité et du président du Fonds, Lionel Epely. Les comités techniques sont, quant à eux, composés d'experts des territoires identifiés en fonction de chaque appel à projets.

Conseil d'administration

Définit la ligne directrice du Fonds et sélectionne les projets lauréats.

Président

 **Lionel Epely**
Président
LISEA

Administrateurs

 **Monique Agier**
Directrice Adjointe Département Transition Ecologique
Caisse des Dépôts

 **Cécile Droux**
Déléguée générale
Fondation VINCI pour la Cité

 **Sophie Debost**
Directrice Développement Durable
VINCI Concessions

 **Jean-Bruno Delrue**
Président
MESEA

 **Joaquim Godde**
Directeur Juridique
LISEA

 **Ginette Borduas**
Head and ESG and sustainability
Meridiam



Comités techniques

Valident l'analyse technique des projets.

Comité technique "Bâtiment"

 **Frank Soccio**
Directeur opérationnel
Odéys

 **Virginie Thomas**
Chargée de mission filière construction durable
Région Nouvelle-Aquitaine

 **Mickaël Lajeunesse**
Directeur
Envirobat Centre

 **Éric Aufaure**
Coordinateur de pôle transition énergétique
ADEME

 **Thibault Duchemin**
Chargée de mission communication et animation formation
France Active Nouvelle-Aquitaine

 **Tehamana Galliano**
Chargé de mission transition écologique
INAE

 **Jean-Yves Thouvenot**
Délégué sûreté et relations institutionnelles
MESEA

 **Marion Baudin**
Responsable Sud Ouest et Outre mer
Fondation Vinci pour la Cité

Comité technique "Agriculture"

 **Antoine Goubin**
Chef du service Agro-environnement
Région Nouvelle-Aquitaine

 **Emmanuelle Baroud**
Responsable de l'unité politique de l'alimentation au SRAL (service régional de l'alimentation)
DRAAF

 **David Brouque**
Responsable de la cellule investissements au SREAA (Service régional de l'économie agricole et agroalimentaire)
DRAAF

 **Yoann Monget**
Réfèrent régional agriculture et alimentation
ADEME Nouvelle-Aquitaine
Agence de la transition écologique

 **Thibault Duchemin**
Chargé de mission accompagnement des structures de l'ESS
France Active Nouvelle Aquitaine

 **Adeline Nourisson**
Chargée de mission développement économique
INAE

 **Caroline Demilecamps**
Responsable des mesures compensatoires
LISEA

 **Jean-Yves Thouvenot**
Délégué sûreté et relations institutionnelles
MESEA

 **Marion Baudin**
Responsable Sud Ouest et Outre mer
Fondation Vinci pour la Cité

Bilan de l'activité du Fonds SEA en 2024



Lancement opérationnel du deuxième appel à projets « Soutenir l'agriculture locale et durable », engagement de trois partenariats en soutien à des projets sur les enjeux de transition écologique et solidaire des secteurs de l'agriculture et du bâtiment, organisation d'un temps fort entre les acteurs du Fonds et les porteurs de projet... L'année 2024 a été particulièrement dense pour le Fonds SEA.

Lise Besnas-Dauchet

Responsable du Fonds

Continuité dans le soutien aux projets

« En 2024, contrairement aux années précédentes, le Fonds SEA n'a pas lancé d'appel à projets. Pour autant, il a continué son soutien aux projets, mais en changeant de format.

Une partie de l'année 2024 a été consacrée à la formalisation des 26 conventions de l'édition 2023 de l'appel à projets « Soutenir l'agriculture locale et durable » par la définition du calendrier des versements des aides et des indicateurs de suivi. La priorité a donc été de se concentrer sur la mise en place opérationnelle des conventions en cours et sur leur suivi.

Pour autant, le Fonds a souhaité maintenir son appui à de nouveaux projets en engageant une démarche un peu différente de celle mise en œuvre habituellement, qui s'est concrétisée par la mise en place de partenariats. Trois structures ont été identifiées répondant aux champs d'intervention du Fonds : projet de recherche FORLand, INAE et Bordeaux Mécènes Solidaires (présentation des partenariats en p. 7, 8, 9).

Poursuite du partenariat avec Odéys/démarche BDNA

« Dans le cadre du partenariat avec Odéys, le Fonds SEA a engagé la formalisation de nouvelles conventions pour sept projets passés en commission conception "Bâtiments Durables en Nouvelle-Aquitaine" (BDNA) au cours de l'année 2024. Ces projets relèvent de l'enveloppe de 700 000 € définie par ce partenariat, effectif jusqu'en 2025 (voir p. 11). »

Rencontre entre les membres du comité technique, les administrateurs du Fonds SEA et les porteurs de projet du volet agricole.

« En septembre dernier, nous avons organisé en Charente une journée de rencontre entre les membres des comités techniques, ceux du conseil d'administration et les porteurs de projet du volet agricole.

Cette journée a été l'occasion pour les participants de se rencontrer pour la première fois, et ainsi d'échanger sur les projets soutenus et d'évaluer concrètement la portée de l'aide accordée.

Les visites des projets organisées lors de cette journée ont permis de souligner les enjeux de la structuration des filières locales à l'échelle d'un territoire. Ainsi les participants ont pu découvrir les projets de Croix-Rouge insertion Maia & Charente qui a mis en place une plateforme logistique pour les maraîchers, celui de la Géoferme, l'exploitation maraîchère de Tibère Pellet qui est aussi impliqué dans l'association Paysans Charente Bio et enfin, les Fermes de Chassagne, un groupement de producteurs charentais bio.

Autre temps fort de la journée : des interventions autour des opportunités et des enjeux du chanvre pour le secteur agricole et le bâtiment. Ces échanges ont permis de conforter les bases du nouvel appel à projets du Fonds, lancé en avril 2025 (voir p. 14). »



Interview

Ce partenariat porte sur le financement d'un projet de recherche de l'Université de Bordeaux, FORLand, qui vise, à travers l'étude des réponses des forêts face au changement climatique, à tirer des solutions pour une agriculture plus résiliente. C'est sur cet axe agricole que le Fonds SEA, sollicité par la Fondation Bordeaux Université, finance ce projet à hauteur de 60 000 €.

Sylvain Delzon

Directeur de recherche à INRAE et porteur du projet FORLand

« Pour une agriculture plus résiliente et durable »

Pourriez-vous nous présenter globalement votre projet de recherche ?

FORLand (Forest for land) a pour ambition de travailler sur la recherche de leviers permettant d'accélérer la transition agro-écologique via des solutions fondées sur la forêt. Il porte sur trois volets.

Le premier consiste à analyser l'adaptation des arbres aux changements climatiques. Concrètement, sept espèces d'arbres (chênes, frênes, lauriers, etc.) sont suivies. Les arbres et leur environnement ont été équipés de capteurs mesurant toutes les trente minutes la température des troncs et de l'air, l'humidité des sols, les flux de sève, la phénologie et le stress hydrique.

Le second volet consiste à effectuer le même exercice sur une forêt de pins maritimes privée volontairement d'eau. Une structure en bois avec un toit amovible a été construite au-dessus des arbres pour exclure près de 60 % des précipitations et ainsi simuler le climat attendu à la fin du siècle.

Le troisième volet, sur lequel le projet est plus spécifiquement soutenu par le Fonds SEA, vise à transférer les connaissances acquises dans la compréhension des cycles du carbone, de l'azote et de l'eau en forêt en proposant des solutions de transition au monde agricole par une réduction des intrants et une augmentation du stockage du carbone. Notamment via le maintien d'un couvert végétal permanent par la technique de relay-cropping.

Quels sont les intérêts de cette technique ?

Cette technique consiste à semer une deuxième culture en inter-rang, généralement une culture de printemps dans une première culture – plus généralement une céréale d'hiver – plusieurs mois avant sa récolte.

Les mariages suivants vont aussi être testés : blé-soja, blé-tournesol et blé-cameline. L'objectif est ainsi d'étudier l'intérêt de ce couvert végétal : diminution d'intrants, développement de la séquestration de carbone, réduction de l'utilisation des fongicides grâce à l'augmentation de la diversité ou encore l'atténuation des aléas climatiques. Le mariage d'oléagineux à la culture principale, le blé, est aussi économiquement intéressant pour les agriculteurs sans pour autant entrer en compétition avec l'alimentation.

Sur quoi pourraient déboucher ces travaux de recherche et comment va être utilisé le financement du Fonds SEA ?

Les essais sont menés en plein champ sur plus de 50 hectares répartis dans le grand sud-ouest de la France. La difficulté n'a pas été de trouver des candidats, mais des exploitants ayant du matériel adapté aux inter-rangs, comme des semoirs. Le financement va contribuer à la réalisation de ces expérimentations par la location de matériel ou l'achat de semences.

L'idée de ces essais sera, si les résultats sont probants, de pouvoir fournir au monde agricole un système clé-en-main avec toutes les caractéristiques pour mener à bien cette technique : espacement et date des semis, besoin en intrants, date de récoltes, etc.

* INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement



© Photo FORLand

Interview

Face aux enjeux de professionnalisation des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), INAE Nouvelle-Aquitaine a engagé un partenariat avec le Fonds SEA via un dispositif de formations baptisé « Campus insertion ». Cette formation est dédiée aux personnels des SIAE œuvrant dans le maraîchage, la transformation alimentaire et les travaux agricoles. Objectif : renforcer les compétences techniques, optimiser les pratiques et ouvrir de nouveaux débouchés.



Jérôme Troquereau

Directeur régional d'INAE Nouvelle-Aquitaine

« Conforter techniquement et économiquement les structures de l'IAE »

Qu'est-ce que l'INAE et dans quel cadre s'inscrit ce partenariat ?

INAE est une association régionale, dite tête de réseau, qui fédère les structures du secteur de l'insertion par l'activité économique en Nouvelle-Aquitaine. Cela représente 480 acteurs associatifs ou commerciaux conventionnés par l'État dans leurs missions d'assurer un accompagnement social et professionnel vers l'emploi des personnes en situation de fragilité. Dans ce cadre, INAE, qui compte 20 salariés répartis sur trois antennes en Nouvelle-Aquitaine (Poitiers, Limoges, Bordeaux), répond à plusieurs missions : représenter et accompagner ces structures, animer et professionnaliser les salariés permanents par de la formation ou encore les aider à se développer vers de nouvelles filières économiques ou vers celles à enjeux (bien-vieillir, l'économie circulaire et durable...). Avec le Fonds SEA, nous avons un partenariat de longue date via plusieurs appels à projets auxquels nous avons été partie prenante dans les domaines de l'économie circulaire, dans le réemploi des déchets du bâtiment ou encore sur l'alimentation durable. INAE fait d'ailleurs partie du comité technique du Fonds SEA. L'objectif de ce nouveau partenariat est, grâce à une enveloppe de 100 000 € sur 24 mois, d'accompagner vers plus de professionnalisation les structures évoluant sur des activités de maraîchage, transformation alimentaire et travaux agricoles par un programme de formations intitulé « Campus Insertion ».

Quelle forme va prendre cet accompagnement ?

Il est à deux niveaux. Le premier prend la forme d'accompagnements individuels. Une chargée de mission d'INAE se rendra dans les structures identifiées en amont avec l'objectif de renforcer les connaissances et améliorer les pratiques des encadrants techniques sur plusieurs grands domaines :

les plans de culture ; les volumes de production ; la rotation des cultures ; les moyens de faire face aux aléas climatiques ; l'optimisation des ventes... Mais aussi les aider à mieux s'inscrire dans les plans alimentaires des territoires en les rapprochant notamment des besoins des collectivités territoriales et ainsi leur offrir de nouveaux débouchés.

Le deuxième niveau porte sur des plans de formation collectifs, in situ, en faisant venir des intervenants (chefs de culture, experts de la chambre d'agriculture ou de la Maison de l'Agriculture Biologique) pour apporter aux salariés permanents des structures de l'IAE des compétences techniques et susciter des échanges de pratiques. 4 ou 5 thématiques seront abordées sur deux jours comme la production de légumes primeurs, les techniques sous serre, la gestion des ravageurs ou encore la planification des plans de culture.

Combien de structures vont être concernées ?

Pour ces accompagnements, nous avons ciblé des structures adhérentes dans lesquelles des besoins avaient été identifiés. Plus de 50 participants issus des SIAE de la filière vont bénéficier de l'accompagnement collectif et plus d'une dizaine de structures de l'accompagnement individuel. L'objectif final étant de stabiliser économiquement ces structures, souvent fragiles.



@ Photo INAE Nouvelle-Aquitaine

Interview

Créé il y a 12 ans, Bordeaux Mécènes Solidaires (BMS) est un fonds de dotation ayant pour objectif d'inciter les entreprises du territoire à soutenir, par le levier du mécénat, des projets associatifs autour de l'insertion sociale en Gironde. Un partenariat a été initié en 2024 pour soutenir des projets s'inscrivant dans les thématiques d'intervention du Fonds SEA.

Barbara Clouté

Directrice de Bordeaux Mécènes Solidaires (BMS)

« Soutenir des projets de transition sociale et solidaire »

Avant d'aborder le partenariat avec le Fonds SEA, pourriez-vous nous présenter Bordeaux Mécènes Solidaires ?

BMS est un fonds de dotation à vocation territoriale créé il y a 12 ans par la mairie de Bordeaux, le CCAS et le Crédit Municipal de Bordeaux dans le but de fédérer et d'impliquer les entreprises du territoire aux côtés des acteurs associatifs. Son objectif principal est de soutenir des projets locaux à fort impact social, en lien avec l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que la lutte contre les vulnérabilités, afin de renforcer la cohésion sociale à l'échelle du territoire. BMS est constitué d'une équipe opérationnelle de 4 personnes dont la mission est double : mobiliser des financements privés par le mécénat d'entreprises et soutenir et accompagner des projets locaux répondant le mieux aux besoins prioritaires. Depuis 2022, BMS a mené un diagnostic de terrain afin de déceler les besoins peu ou pas couverts, notamment dans les territoires ruraux autour de la Métropole bordelaise.

Chaque année, BMS mobilise ainsi une enveloppe d'environ 800 000 € au bénéfice du territoire et de ses habitants les plus vulnérables pour répondre aux enjeux sociaux et sociétaux les plus prégnants.

Nous soutenons en moyenne près de 60 projets associatifs, sur Bordeaux mais aussi sur les territoires ruraux alentours dans le Médoc, en Libournais, en Haute Gironde, Sud-Gironde ou sur le Bassin d'Arcachon.

Comment est né ce partenariat et dans quel cadre a-t-il vu le jour ?

Par une prise de contact de notre part en 2023. Car ayant des champs d'intervention convergents et menant, comme le Fonds SEA, des appels à projets tous les ans, le Fonds souhaitait s'appuyer sur notre expertise en matière de compréhension des besoins et des attentes du territoire.

L'idée a donc été d'envisager un partenariat dans l'objectif de mutualiser nos forces et nos compétences pour démultiplier l'impact de notre action. Pour ce faire, nous avons dû élargir notre champ d'action, prioritairement axé sur une dimension sociale, en nous ouvrant sur des projets en lien avec les champs d'intervention du Fonds SEA, notamment l'insertion par l'activité économique des secteurs de l'agriculture et du bâtiment, et sur les territoires traversés par la LGV.

Comment se déroule ce partenariat ?

Dans le cadre d'une convention signée en septembre 2024 pour deux ans, une enveloppe financière de 80 000 € a été définie, dont 70 000 € * destinés au financement de projets associatifs d'intérêt général avec un maximum de 10 000 € par projet et par an. À noter, qu'un projet peut être soutenu, s'il est pertinent, une deuxième année.

En 2024, 4 projets à dimension solidaire ont ainsi été soutenus : deux encouragent l'accès à une alimentation saine, locale et durable et deux s'inscrivent dans le champ de l'insertion par l'activité économique dans le domaine du bâtiment, dont l'un dans la construction durable.

**Les 10 000 € restants sont alloués à BMS pour l'ingénierie de coordination, l'accompagnement et le suivi des projets.*



© Photo BMS

Partenariat BMS

Projets soutenus en 2024 dans le cadre du partenariat Bordeaux Mécènes Solidaire et Fonds SEA

Les Tisseurs des Délices

Le projet "Les Tisseurs des Délices" vise à favoriser l'accès à une alimentation saine, locale et durable dans le Médoc. Le concept de cette association s'inspire des AMAP mais se distingue par sa forte dimension solidaire. Il prévoit le financement de paniers alimentaires pour 30 familles en situation de précarité, touchant environ 120 personnes réparties sur trois communes du Médoc. Dans un second temps, le projet ambitionne d'organiser un "Marché des Délices" en 2025 qui servira à valoriser les producteurs locaux tout en renforçant la cohésion sociale dans la région.

Le calendrier s'articule en deux phases principales : le financement des paniers solidaires sur la période 2024-2025, tandis que le "Marché des Délices" sera organisé en juin ou septembre 2025. Le financement sollicité s'élève à 3 600 €, dont 2 000 € seront consacrés aux paniers solidaires et 1 600 € à l'organisation du marché.

Soutien Fonds SEA : 3 600 €

Cantine 209

Le projet "Cantine 209" vise à améliorer et encourager l'accès à une alimentation saine, locale et durable dans le Nord Libournais.

Ce tiers-lieu cherche à créer des liens entre les habitants et les producteurs locaux de la région. Il poursuit plusieurs objectifs : lutter contre la précarité alimentaire des familles en difficulté du Nord Libournais, soutenir les producteurs locaux, accompagner les familles vers un changement de pratiques alimentaires, et redonner le goût du bien-manger grâce à des ateliers de cuisine et des événements interactifs.

Le financement demandé s'élève à 10 000 € : 5 000 € pour l'achat de produits locaux et 5 000 € pour contribuer au fonctionnement de la structure, notamment pour développer des ateliers de cuisine tout au long de l'année.

Soutien Fonds SEA : 10 000 €

Utopik Factory

Cette association accompagne les jeunes en difficulté sociale, scolaire, judiciaire ou professionnelle via des chantiers participatifs de réhabilitation en Métropole bordelaise et en Charente.

Ces chantiers, rémunérés à hauteur de 30 h, accueillent jusqu'à six participants issus notamment des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ou en Travail d'Intérêt Général (TIG). L'objectif est de leur faire découvrir des métiers manuels liés au réemploi et au développement durable, d'identifier des parcours professionnels et de valoriser leurs compétences.

En 2024, des chantiers ont été programmés dans le quartier du Grand Parc à Bordeaux (embellissement du quartier) et dans un appartement destiné aux jeunes dans le quartier Saint Louis (réhabilitation d'un appartement).

Soutien Fonds SEA : 10 000 €

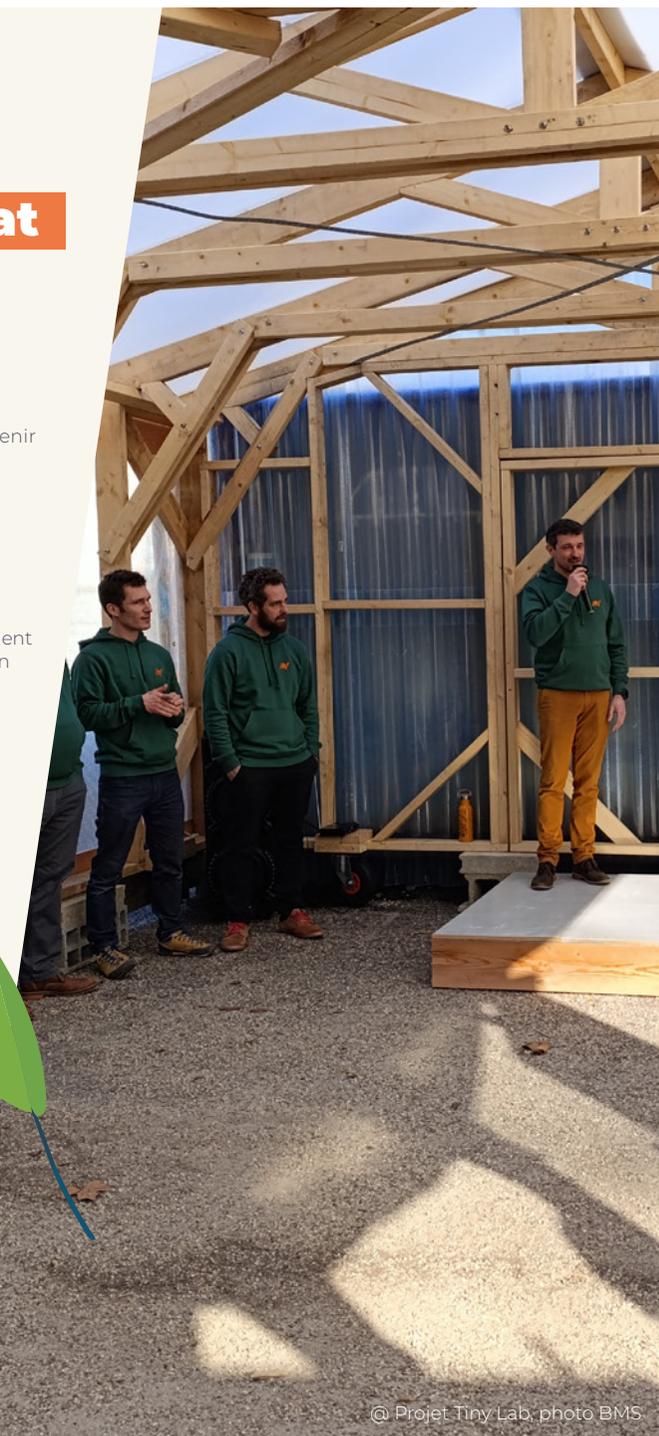
Tiny Lab

Le but de cette association est de faciliter l'accès à la propriété ou à la location d'un logement sain, digne et respectueux de l'environnement à travers la construction d'habitat léger pour les personnes en situation de précarité ou à faible ressources. Son action s'appuie sur trois grands

objectifs : promouvoir les filières de la construction durable et de l'économie circulaire dans ces types d'habitat ; soutenir les personnes en difficulté ou en reconversion professionnelle par la découverte et l'apprentissage des techniques d'auto-construction ; encourager l'inclusion de publics vulnérables en organisant des chantiers participatifs en collaboration avec l'association OREAC.

Le financement est destiné à l'investissement et l'équipement du plateau de formation à Bouliac.

Soutien Fonds SEA : 10 000 €



© Projet Tiny Lab, photo BMS

Partenariat Odéys

Partenaire de la démarche "Bâtiments Durables en Nouvelle-Aquitaine"

Engagé en juillet 2022, le partenariat du Fonds SEA avec Odéys, Cluster construction et aménagements durables en Nouvelle-Aquitaine, s'est poursuivi en 2024 avec l'attribution des 7 nouvelles aides accordées à des projets présents sur les départements traversés par la LGV SEA.

Ce partenariat, inscrit dans le cadre de la démarche "Bâtiments Durables en Nouvelle-Aquitaine" (BDNA) portée par Odéys, a pour objet de soutenir des projets publics et privés affiliés à cette démarche. Avec une enveloppe de 700 000 €, ce partenariat est effectif jusqu'à fin 2025. Il se base sur un référentiel co-construit par les acteurs du secteur et vise la construction ou la réhabilitation des bâtiments de manière durable.

Le Fonds SEA prend en charge 70 % des coûts d'inscription en démarche BDNA et 100 % des coûts de l'accompagnateur BDNA (plafonnés à 40 000 €). Des aides complémentaires peuvent être accordées aux projets engagés et innovants dans les domaines de l'économie circulaire et du réemploi des matériaux ou encore ceux qui promeuvent le développement des matériaux biosourcés et géosourcés.



7 projets retenus

Réhabilitation d'un ancien cinéma en logement sociaux (Saintes 17)

La Société d'Économie Mixte Immobilière de Saintonge (SEMIS) a engagé un projet ambitieux de réhabilitation urbaine : la reconversion de l'ancien cinéma Olympia, fermé depuis 2007, en 16 logements sociaux et des bureaux. Les points forts : utilisation du bois et de la paille ; recours à des menuiseries pariétodynamiques (récupération d'une partie de l'énergie solaire et limitation des déperditions d'énergie) ; optimisation d'apport de la lumière ; création d'une cour intérieure pour une respiration verte ou encore par la désimperméabilisation de la parcelle à hauteur de 20 % et la création de noues paysagères pour la gestion de l'eau.

Soutien Fonds SEA : 42 373 €



Un pôle formation dans un ancien hôpital (Cognac 16)

La communauté d'agglomération de Grand Cognac réhabilite une friche hospitalière en un pôle économique et formation. Ce pôle accueillera une dizaine d'acteurs économiques du territoire. Les points forts de ce projet qui s'étalera sur quatre niveaux (3 875 m²) : réhabilitation sobre et respectueuse de l'architecture historique ; désimperméabilisation et végétalisation de la parcelle ; concertation et implication des usagers ; sobriété énergétique recherchée (niveau équivalent BBC Effinergie et DEET2050).

Soutien Fonds SEA : 39 091 €



100 logements dans un écoquartier (Aytré 17)

Sur une friche SNCF de 35 hectares à Aytré, l'Office Public de l'Habitat (OPH) de l'agglomération de La Rochelle va construire 100 logements au sein de l'écoquartier de Bongraine, qui en comptera à terme 800. Les points forts : architecture bioclimatique ; construction mixte bois-béton ; isolation en paille hachée ; méthode de co-construction à l'échelle du quartier ; prise en compte du réchauffement climatique pour le confort d'été et des enjeux de biodiversité comme fil rouge du projet.

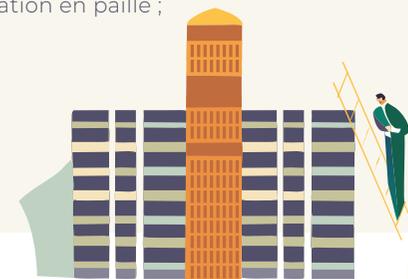
Soutien Fonds SEA : 29 772 €



Un habitat participatif de 21 logements (Aytré 17)

Également sur l'écoquartier de Bongraine, la coopérative d'habitants Hicéo va construire un bâtiment collectif en habitat participatif comprenant 21 logements. Les points forts du projet : méthode de co-construction à l'échelle du quartier ; volet paysager favorisant la biodiversité ; architecture bioclimatique ; réemploi de matériaux pour les espaces communs ; construction mixte bois-béton ; isolation en paille ; toilettes sèches.

Soutien Fonds SEA : 37 160 €





Un pôle socio-éducatif sur un ancien site scolaire (Mirebeau 86)



À Mirebeau dans la Vienne, sur le site d'un ancien collège, le Département de la Vienne va construire un pôle socio-éducatif et sportif comprenant un collège de 450 élèves avec demi-pension, des équipements sportifs couverts et un centre socioculturel. Les points forts du projet : réflexion sur les matériaux biosourcés avec le recours au béton de chanvre ; chaudière au miscanthus, en appui de la filière locale ; travail sur la biodiversité ; autoconsommation photovoltaïque.

Soutien Fonds SEA : 44 081 €

Construction d'un nouveau groupe scolaire (Bègles 33)

La mairie de Bègles réalise actuellement un nouveau groupe scolaire sur le site de l'école maternelle Prévert, qui comprendra 17 classes, ainsi qu'un restaurant scolaire, des espaces péri et extrascolaires, une bibliothèque et des espaces extérieurs végétalisés. Les points forts : agrandissement d'une structure sur un site existant ; construction en ossature bois avec une architecture évolutive et modulaire, création d'un îlot végétalisé et de fraîcheur au sein du quartier.

Soutien Fonds SEA : 37 138 €

Métamorphose d'une ancienne caserne de pompiers en tiers-lieu

Chantier phare de la ville de Poitiers, ce projet porte sur la réhabilitation d'une ancienne caserne de pompiers, située dans le quartier de la gare, en un tiers-lieu hybride. Un projet marqué par une démarche exemplaire de réemploi des matériaux saluée par la médaille d'argent du label "Bâtiment durable Nouvelle-Aquitaine". Ce projet, opérationnel début 2026, a obtenu un soutien du Fonds SEA de 46 174 €.

Fort de ses 5 000 m², ce site a entamé en septembre 2024 une nouvelle vie suite au déménagement du centre d'incendie et de secours en 2020. Objectif : réinventer cet espace en préservant ce patrimoine urbain des années 1960, pour en faire un lieu de vie ouvert, ancré dans les enjeux de son temps. Le coût de cette opération portée par la Ville de Poitiers : 11 M€ TTC.

UN LIEU HYBRIDE À VOCATION MULTIPLE : ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉ, INNOVATION

Imaginé comme un espace hybride, La Caserne vise à incarner les valeurs de la transition écologique, de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ce projet prévoit quatre usages :

- **Un pôle ateliers** pour structurer des filières écologiques et créatives : activités de production, petit artisanat, économie circulaire, ateliers de réparation et de réemploi, tests d'activités, mutualisation d'outils...
- Un pôle hébergement pour l'accueil touristique (auberge de jeunesse) et la réponse à des besoins sociaux.
- **Un pôle tertiaire** pour le développement d'activités de bureaux inscrites dans les logiques Transition écologique/ESS : accueil de porteurs de projets, acteurs de l'écosystème ESS, bureaux de coworking...
- **Un pôle agora/restauration** pour faire vivre le lieu autour d'un bar-restaurant.

SOBRIÉTÉ ET RÉEMPLOI COMME LIGNES DIRECTRICES

Ce projet de réhabilitation se distingue par une exigence forte de sobriété, tant sur le plan environnemental que budgétaire avec une approche exemplaire,



©Agence Duclos

FOCUS

fondée sur le réemploi massif des matériaux présents sur le site : 350 tonnes de matériaux ont été identifiés pour une réutilisation future, radiateurs, menuiseries, sanitaires, luminaires... Ce réemploi s'illustre par des actions concrètes et collaboratives. Par exemple, les élèves en chaudronnerie du lycée Réaumur vont fabriquer un brise-soleil en réutilisant les tôles issues de l'ancienne halle aux camions. À noter aussi : les façades des futurs hébergements seront isolées par l'extérieur à l'aide de caissons en ossature bois, remplis de paille hachée produite localement.

UN ÎLOT DE NATURE EN PLEINE VILLE

Au-delà du bâti, l'environnement immédiat de La Caserne est lui aussi repensé. La parcelle sera désimperméabilisée pour favoriser l'infiltration naturelle de l'eau avec une renaturation des sols. Les façades seront végétalisées et des nichoirs seront intégrés à l'architecture.

Soutien Fonds SEA : 46 174 €

La vie du Fonds

Retour en images sur les différents temps forts du Fonds SEA de l'année 2024

22 mai : Commission conception BDNA à La Rochelle organisée par Odéys, ayant permis à deux nouveaux projets de bénéficier du financement du Fonds SEA.



31 mai : Visite des fermes maraîchères de l'association d'insertion par l'activité économique La P'tite Ferme sur les communes du Haillan, Léognan et Saint-Morillon, en Gironde.

11 juin : Réunion du comité technique bâtiment pour le suivi des projets en cours et la réflexion sur l'appel à projet 2025 orienté sur les matériaux biosourcés.

17 juin : Visite du Fonds SEA aux Chantiers Peupins, association d'insertion par l'activité économique, soutenue pour son projet de renforcement de sa Filière Réemploi du Bois de Menuiserie (FireBoMe).

28 juin : 1^{ère} pierre du Chantier Médiéval de Guyenne et ouverture au public. Association soutenue par le Fonds SEA pour le volet réemploi des pierres de taille et autres matériaux ainsi que l'accompagnement de salariés en parcours d'insertion.



1^{er} et 2 juillet : Visite d'exploitations agricoles soutenues dans le cadre de l'appel à projets 2023 « Soutenir l'agriculture locale et durable ». Agriculture de conservation, implantation de bandes mellifères, culture de luzerne (photo ci-dessus à droite).



18 septembre : Journée de rencontre avec les porteurs de projets en Charente sur les thématiques structuration des filières locales et transition agricole, à destination des administrateurs et membres des comités techniques.

24 juin et 18 novembre : Réunions du conseil d'administration, validation des comptes 2023, sélection des nouveaux partenariats et vote du budget de l'appel à projets 2025 (thématique filières chanvre).

Appel à projets 2025

Soutien aux filières locales chanvre



Le Fonds SEA pour la transition des territoires lance un nouvel appel à projets en mars 2025.

Objectif : structurer et soutenir les filières locales chanvre dans cinq départements de Nouvelle-Aquitaine (Vienne, Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime et Gironde). Une enveloppe de 500 000 € est mobilisée pour accompagner les initiatives sélectionnées.

Depuis sa création en 2021, le Fonds SEA soutient des projets liés à la transition écologique et solidaire dans les domaines de l'agriculture et du bâtiment. Cet appel à projets s'inscrit dans cette dynamique, en lien avec les politiques publiques régionales et le travail de structuration porté notamment par l'association Chanvre Nouvelle-Aquitaine.

Structurer une filière autour du chanvre

En 2025, le Fonds SEA lance un nouvel appel à projets pour structurer les filières locales du chanvre, de la production à la commercialisation, en lien avec la dynamique impulsée par la région Nouvelle-Aquitaine, l'État et l'association Chanvre Nouvelle-Aquitaine.

Présentant de nombreux atouts agronomiques et répondant aux enjeux sur la qualité de l'eau, le chanvre est également un matériau reconnu pour ses qualités isolantes dans le secteur de la construction.

Des aides de 40 000 € à 100 000 €

L'appel à projets s'adresse à tout type de structure publique ou privée, à condition qu'elle démontre la dynamique collective mise en œuvre ainsi que son ancrage local et la prise en compte des enjeux et contextes territoriaux.

Par ailleurs, une attention particulière sera portée aux pratiques agricoles et plus largement aux modes de production respectueux de l'environnement.

Le soutien financier variera selon la phase de développement du projet :

- Jusqu'à 40 000 € pour des initiatives en phase de lancement (test de culture, premières démarches de structuration, exploration de débouchés).
- Jusqu'à 50 000 € pour les projets en phase de structuration (montée en compétences, investissements en matériels agricoles ou en conseil).
- Jusqu'à 100 000 € pour les projets matures visant un changement d'échelle, notamment via des investissements dans des équipements de transformation.

Un soutien aux projets innovants

Le Fonds pourra également attribuer jusqu'à 50 000 € à des projets innovants d'intérêt régional, qui proposent des solutions nouvelles sur la production, la transformation ou l'utilisation du chanvre.

Candidature et information à l'adresse suivante : fonds-sea@lisea.fr

Contact

Lise Besnas-Dauchet

fonds-sea@lisea.fr

www.lisea.fr/fonds-sea-pour-la-transition-des-territoires/

FONDS SEA POUR LA TRANSITION DES TERRITOIRES
61-64 QUAI DE PALUDATE - 33088 BORDEAUX CEDEX

Directrice de la publication : Valérie Marquis, Directrice de la communication et relations institutionnelles de LISEA. **Rédactrice en chef** : Lise Besnas-Dauchet, directrice déléguée à la RSE LISEA.

Conception, rédaction & réalisation : Lise Besnas-Dauchet, agence MBA.